



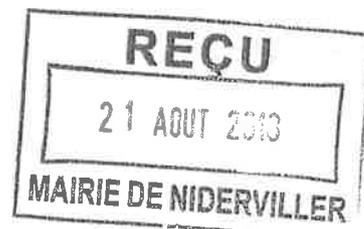
**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Moselle

Direction du Développement Economique

Affaire suivie par : Julien EHRENFELD
Tél. : 03 87 39 31 74 - **E-mail :** jehrenfeld@cma-moselle.fr

Référence : 2018-066 / JE.AB



Monsieur le Maire
Mairie
5 Place Charles de Gaulle
57565 NIDERVILLER

METZ, le **17 AOUT 2018**

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis le dossier relatif à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

A la lecture du projet, nous constatons que la plupart des remarques formulées lors de la dernière réunion PPA fin 2017 ont bien été prises en compte. Cependant, certains points appellent encore une observation de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.

Tout d'abord concernant le rapport de présentation, la partie relative à l'activité économique de la commune (page 22) pourrait être plus complète afin de souligner l'importance du tissu artisanal. Ainsi nous souhaiterions voir figurer le nombre d'établissements présents (22 à la date du 31/07/18) ainsi que la densité artisanale de 180 établissements pour 10.000 habitants, égale à celle du département.

Enfin, nous avons relevé lors de la réunion PPA de la fin de l'année 2017 que la réglementation en matière de stationnement pouvait remettre en question des projets d'installations d'artisans-commerçants en cœur de bourg, du fait du seuil de 1 place demandée pour 50m² de surface de plancher en zone UA. Or ce secteur reste très dense composé d'un bâti ancien et continu, peu adaptable, rendant tout aménagement sur l'espace privatif très compliqué, sinon impossible. Nous réitérons donc notre demande pour que le règlement puisse intégrer, en zone UA principalement, une exception à la règle du stationnement pour les destinations d'activités, notamment artisanales, inférieures à 150 m² de surface de plancher.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU de votre commune, nous vous saurions gré d'ajouter le présent avis au dossier de l'enquête publique.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ces remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Pour la Présidente
Par déléation**

La Présidente

**Le Secrétaire Général
Dominique KLEIN**

Liliane LIND

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MOSELLE

Siège : Pôle des Métiers de Metz - 5 boulevard de la Défense - CS 85840 - 57078 METZ CEDEX 3
Tél. : 03 87 39 31 00 - Télécopie : 03 87 62 71 25 - Internet : www.cma-moselle.fr

Toute correspondance est à adresser au Siège.

Pôles des Métiers THIONVILLE - FORBACH / Espaces Conseil à SARREBOURG - SARREGUEMINES
Numéro SIRET : 185 722 048 001 38 - Code APE : 9411 Z - N° d'identification TVA : FR 96 185 722 048



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Lorraine